

parkea
FLOORS



PARQUETS CONTRECOLLÉS
2024 / 2025

Engagements et certifications



Label Parquets de France

Faire le choix de la marque Parkea Floors, c'est une garantie de qualité propre aux parquets fabriqués **en France**.



100% chêne de France

La garantie de parquets issus à 100% de **chênes de nos forêts françaises**.



Label PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières)

certifiant une gestion durable des exploitations forestières.



Certification A+

garantissant une excellente qualité de l'air intérieur.



parkea

FLOORS

Faire entrer la *nature*
dans votre intérieur

Chênes issus à 100% de
nos **forêts françaises**



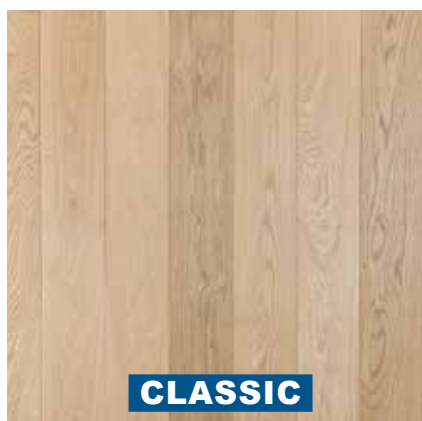
Fabrication dans une usine
française, dans le respect
scrupuleux de l'équilibre
forestier (certification PEFC)

PARQUETS
CONTRECOLLÉS

Critères de choix	6
Présentation des collections	8
Collections PRO	11
Parkea Orfeo 139	12
Parkea Monolame 139	14
Parkea Alto 184	16
Collections DECO	19
Parkea Alto 139	20
Parkea Diva 139	24
Parkea Diva 184	26
Parkea Bâton Rompu 90	28
Cahier technique	30
Tableau récapitulatif et accessoires	30
Caractéristiques techniques	32
Garantie 30 ans	33
Informations générales	34
Conseils de pose & différents types de pose	36
Conseils d'entretien	40

LES CHOIX DE BOIS

Le choix de bois est un paramètre important lorsque l'on choisit son parquet.
 Il est question ici de l'aspect du parquet, des singularités du bois, un matériau vivant.
 Toutes les lames des parquets Parkea sont sélectionnées avec soin, selon les critères spécifiques à chacun des choix.
 Retrouvez ici nos bois à l'état brut :



CLASSIC

Bois clair et sombre, nœuds noirs, maille, traces de discoloration.



AUTHENTIQUE

Bois clair et sombre, nœuds noirs, nœuds bouchés, nœuds partiellement ouverts, traces de discoloration, traces noires, fentes.
 La taille des nœuds est proportionnelle à la largeur des lames.



ZENITUDE

Bois clair et sombre, nœuds noirs, nœuds bouchés, nœuds partiellement ouverts, traces de discoloration, fentes, gerces, traces de cœur, aubier. Choix avec toutes les singularités du bois sans limite. La taille des nœuds est proportionnelle à la largeur des lames.



MIX

Choix peu trié, représentant un mix des choix Classic, Authentique et Zenitude.
 Cette combinaison assure un rendu chaleureux et vivant.



TRADITION

Bois clair et sombre, nœuds noirs, nœuds bouchés, nœuds partiellement ouverts, traces de discoloration, traces noires, gerces bouchées, aubier.

LES TEINTES / FINITIONS



La présentation des teintes ci-contre est à titre indicatif.

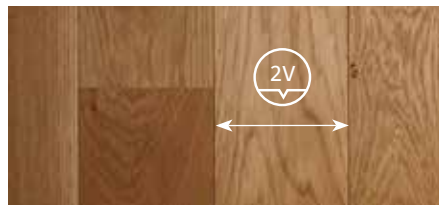
La restitution des images varie selon le mode colorimétrique et le support papier d'impression.

Par ailleurs, le bois reste une matière naturelle et vivante. L'aspect peut donc varier d'une lame à une autre, y compris dans un même choix de bois et dans une même teinte.

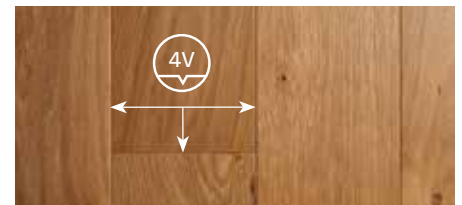
LES PROFILS



Bords droits



Chanfreins 2V longitudinaux sur les grands côtés



Chanfreins 4V sur les quatre côtés

LES ETATS DE SURFACE

LES VERNIS [5 à 7 couches]



Notre vernis est appliqué en **5 à 7 couches** de finition sur nos parquets.

Ce vernis acrylique appliqué en usine et séché aux UV contient des particules de corindon (minéral d'une très grande dureté). La qualité des vernis assure aujourd'hui une protection efficace contre tous les aléas : abrasion, rayures, taches, etc. Il se décline en version satinée ou mate.

À la fois esthétique et résistant, le vernis est également la finition la plus facile à entretenir.

L'HUILE [3 à 4 couches]



La finition huilée est appliquée en **3 à 4 couches** selon un procédé qui lui apporte une grande résistance.

Cette finition met en valeur le bois et le protège par imprégnation.

Le choix de la finition huilée apporte un aspect plus naturel et plus proche de la matière. Pour garder cet aspect, elle nécessite un entretien régulier.

Vue d'ensemble des collections

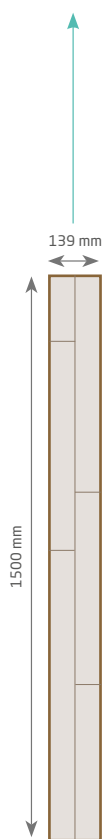
La gamme Parkea Floors a été conçue pour vous offrir l'essentiel du parquet contrecollé autour d'une sélection de 16 références.

Parquet 2 frises, monolame, monolame abouté, dimensions XL ou encore bâton rompu, vous trouverez forcément le parquet qui correspond à vos envies !

L'aboutage est une technique qui permet de créer un effet d'optique, simulant un parquet à longueurs panachées, tout en gardant une dimension de lame fixe facile à installer.

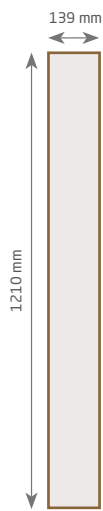
C'est le parquet traditionnel par excellence avec des lames de différentes longueurs donnant un résultat élégant et authentique.

Le parquet classique à 2 frises à bords droits.

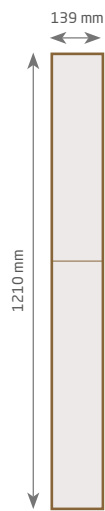


Parkea Orfeo 139
1500 x 139 x 14 mm
2 frises

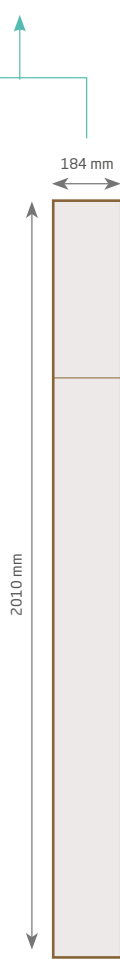
Le choix simple du parquet monolame, classique, efficace et facile à installer.



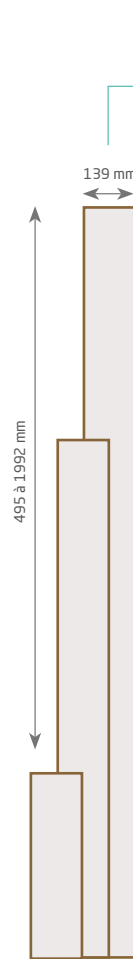
Parkea Monolame 139
1210 x 139 x 12 mm
Monolame longueur fixe



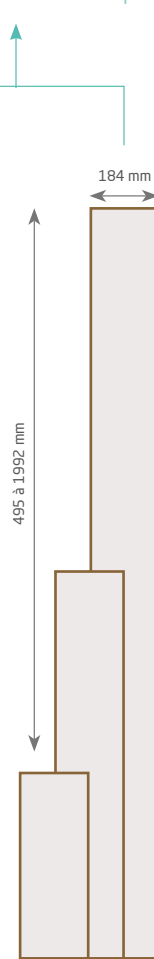
Parkea Alto 139
1210 x 139 x 13 mm
Monolame abouté



Parkea Alto 184
2010 x 184 x 12 mm
Monolame abouté XL

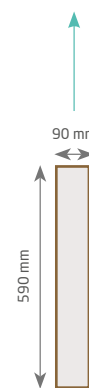


Parkea Diva 139
495 > 1992 x 139 x 14 mm
Monolame à longueurs panachées



Parkea Diva 184
495 > 1992 x 184 x 14 mm
Monolame grande largeur à longueurs panachées

Le parquet bâton rompu fait son grand retour dans les tendances déco. Très esthétique, il offre un effet chic et haut de gamme.



Parkea Bâton Rompu 90
590 x 90 x 12 mm
Monolame motif bâton rompu



GAMME
PRO

Parkea Orfeo 139 | 1500 x 139 x 14 mm (0V)



Chêne Tradition Satiné
PARK1006920



Chêne Tradition Saphir
PARK1006929



Parkea Monolame 139 | 1210 x 139 x 12 mm (2V)



Chêne Mix Topaze
PARK1017684



Chêne Mix Bois Flotté
PARK1017681



Parkea Alto 184 | 2010 x 184 x 12 mm (2V)



Chêne Mix Topaze
PARK1018731



Chêne Mix Bois Flotté
PARK1018730



Parkea Alto 139 | 1210 x 139 x 13 mm (2V)



Chêne Tradition Huilé Sable
PARK1020357



Chêne Tradition Topaze
PARK1020355



Chêne Tradition Café Crème
PARK1020356



Chêne Tradition Bois Flotté
PARK1020074



Parkea Diva 139 | 495 > 1992 x 139 x 14 mm (4V)



Chêne Classic Bois Flotté
PARK1019701



Chêne Classic Topaze
PARK1000554



Parkea Diva 184 | 495 > 1992 x 184 x 14 mm (4V)



Chêne Zenitude Miel
PARK1020359

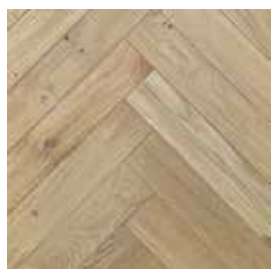


Chêne Zenitude Bois Flotté
PARK1020358

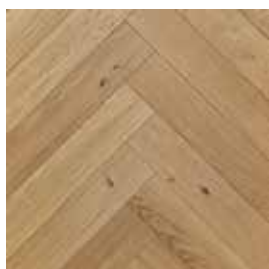


GAMME
DECO

Parkea Bâton Rompu 90 | 590 x 90 x 12 mm (4V)



Chêne Zenitude Bois Flotté
PARK1022020



Chêne Classic/Auth. Topaze
PARK1020644



Se reconnecter à *l'essentiel*
en remettant le bien-être
et la *simplicité*
au centre de notre quotidien



parkea FLOORS

gamme **PRO**



2 frises

Parkea Orfeo 139

Largeur 139 mm
Parquet 2 frises
Profil bords droits
Parement 3,4 mm

1500 x 139 x 14 mm



Monolame

Parkea Monolame 139

Largeur 139 mm
Parquet Monolame
Profil chanfreins 2V
Parement 2,5 mm

1210 x 139 x 12 mm



Monolame
abouté

Parkea Alto 184

Largeur 184 mm
Parquet Monolame abouté
Profil chanfreins 2V
Parement 2,5 mm

2010 x 184 x 12 mm

Parkea Orfeo 139

PRO

Parquet 2 frises à longueur fixe
1500 x 139 x 14 mm | Parement : 3,4 mm



Chêne Tradition Satiné

PARK1006920

Choix de Bois : Chêne Tradition | Finition : Satiné 



Parkea Orfeo 139

PRO

Parquet 2 frises à longueur fixe
1500 x 139 x 14 mm | Parement : 3,4 mm



Chêne Tradition Saphir

PARK1006929

Choix de Bois : **Chêne Tradition** | Finition : **Saphir** | Vernis : **Mat** 



Parkea Monolame 139

PRO

Parquet monolame à longueur fixe
1210 x 139 x 12 mm | Parement : 2,5 mm



Chêne Mix Topaze

PARK1017684

Choix de Bois : **Chêne Mix** | Finition : **Topaze** | Vernis : **Mat** 



Parkea Monolame 139

PRO

Parquet monolame à longueur fixe
1210 x 139 x 12 mm | Parement : 2,5 mm



Chêne Mix Bois Flotté

PARK1017681

Choix de Bois : Chêne Mix | Finition : Bois Flotté | Vernis : Mat 



Parkea Alto 184

PRO

Parquet monolame abouté à longueur fixe
2010 x 184 x 12 mm | Parement : 2,5 mm

Pour les parquets aboutés, la proportion est d'environ 75% de lames aboutées et 25 % de lames entières. Une lame peut être remplacée par deux lames plus petites, équivalentes à une lame entière aboutée.



Chêne Mix Topaze

PARK1018731

Choix de Bois : Chêne Mix | Finition : Topaze | Vernis : Mat 



Parkea Alto 184

PRO

Parquet monolame abouté à longueur fixe
2010 x 184 x 12 mm | Parement : 2,5 mm

Pour les parquets aboutés, la proportion est d'environ 75% de lames aboutées et 25 % de lames entières. Une lame peut être remplacée par deux lames plus petites, équivalentes à une lame entière aboutée.



Clic Unifit

(collage en plein obligatoire)

Chêne Mix Bois Flotté

PARK1018730

Choix de Bois : Chêne Mix | Finition : Bois Flotté | Vernis : Mat 



Choisir un *parquet*,
c'est décider d'intégrer
pleinement la *nature* dans
son espace personnel



parkea FLOORS

gamme **DECO**



Monolame
abouté

Parkea Alto 139

Largeur 139 mm
Parquet Monolame abouté
Profil chanfreins 2V
Parement 3,4 mm

1210 x 139 x 13 mm



Multi
longueur

Parkea Diva 139

Largeur 139 mm
Parquet Monolame
longueurs panachées
Profil chanfreins 4V
Parement 3,4 mm

495 à 1992 x 139 x 14 mm



Multi
longueur

Parkea Diva 184

Largeur 184 mm
Parquet Monolame
longueurs panachées
Profil chanfreins 4V
Parement 3,4 mm

495 à 1992 x 184 x 14 mm



Bâton
Rompu

Parkea Bâton Rompu 90

Largeur 90 mm
Parquet Monolame
Profil chanfreins 4V
Parement 2,5 mm

590 x 90 x 12 mm

Parkea Alto 139

DECO

Parquet monolame abouté à longueur fixe
1210 x 139 x 13 mm | Parement : 3,4 mm

Pour les parquets aboutés, la proportion est d'environ 75% de lames aboutées et 25 % de lames entières. Une lame peut être remplacée par deux lames plus petites, équivalentes à une lame entière aboutée.



Clic Unifit



(collage en plein obligatoire)



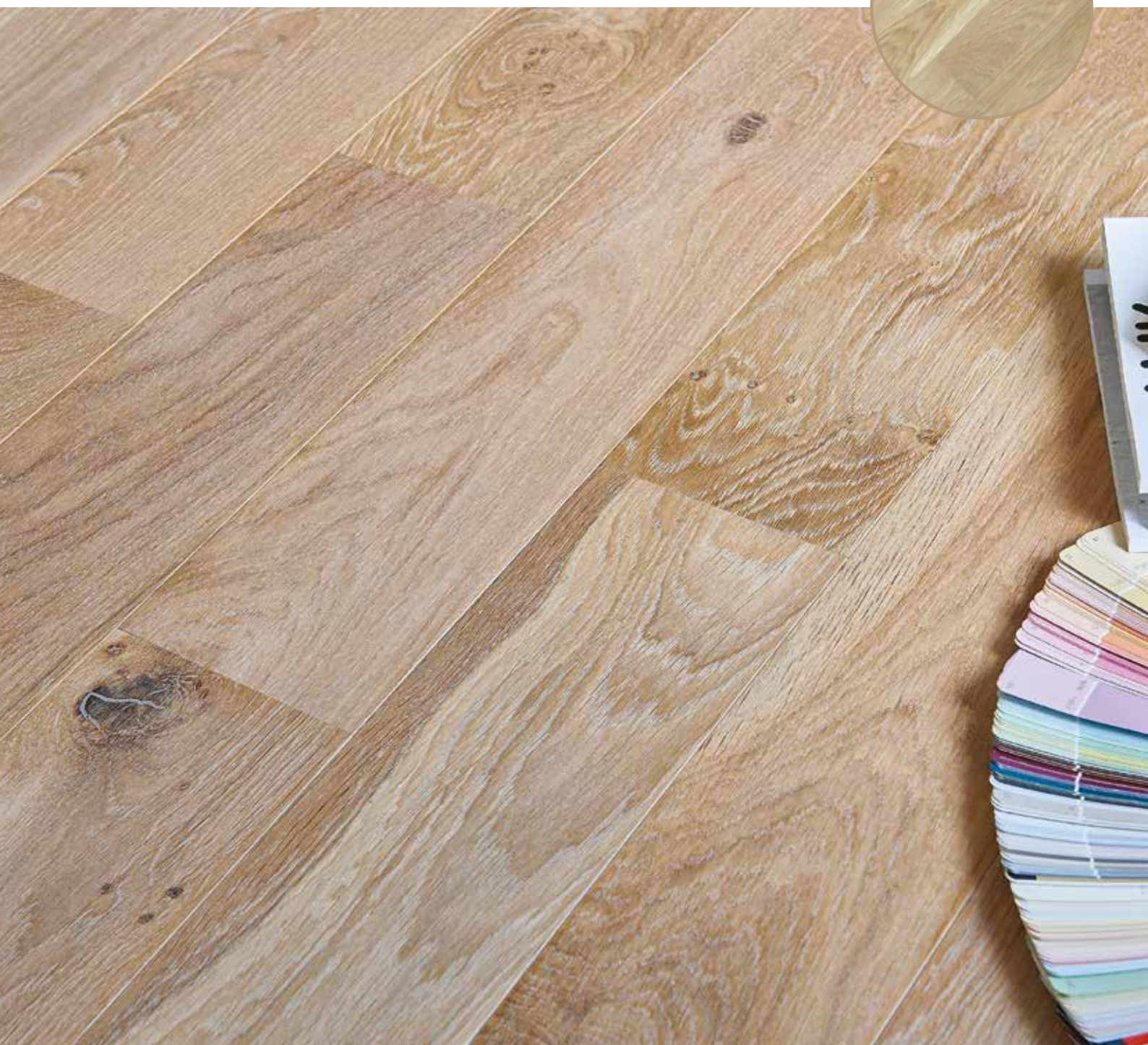
Chêne Tradition Sable Huilé

PARK1020357

Choix de Bois : Chêne Tradition | Finition : Sable Huilé



Après la pose, passez une fine couche d'huile naturelle d'entretien sur l'ensemble de la surface parquetée.



Parkea Alto 139

DECO

Parquet monolame abouté à longueur fixe
1210 x 139 x 13 mm | Parement : 3,4 mm

Pour les parquets aboutés, la proportion est d'environ 75% de lames aboutées et 25 % de lames entières. Une lame peut être remplacée par deux lames plus petites, équivalentes à une lame entière aboutée.



Clic Unifit



(collage en plein obligatoire)



Chêne Tradition Café Crème

PARK1020356

Choix de Bois : Chêne Tradition | Finition : Café Crème | Vernis : Mat 



Parkea Alto 139

DECO

Parquet monolame abouté à longueur fixe
1210 x 139 x 13 mm | Parement : 3,4 mm

Pour les parquets aboutés, la proportion est d'environ 75% de lames aboutées et 25 % de lames entières. Une lame peut être remplacée par deux lames plus petites, équivalentes à une lame entière aboutée.



Chêne Tradition Topaze

PARK1020355

Choix de Bois : Chêne Tradition | Finition : Topaze | Vernis : Mat 



Parkea Alto 139

DECO

Parquet monolame abouté à longueur fixe
1210 x 139 x 13 mm | Parement : 3,4 mm

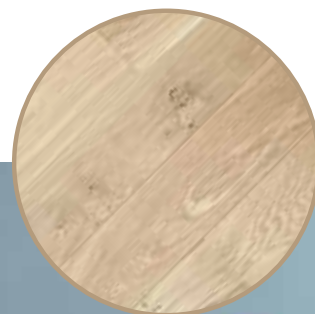
Pour les parquets aboutés, la proportion est d'environ 75% de lames aboutées et 25 % de lames entières. Une lame peut être remplacée par deux lames plus petites, équivalentes à une lame entière aboutée.



Chêne Tradition Bois Flotté

PARK1020074

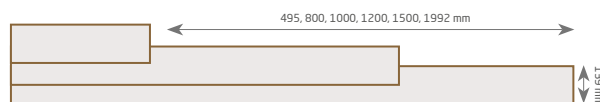
Choix de Bois : Chêne Tradition | Finition : Bois Flotté | Vernis : Mat 



Parkea Diva 139

DECO

Parquet monolame abouté à longueurs panachées
495 à 1992 x 139 x 14 mm | Parement : 3,4 mm



Chêne Classic Bois Flotté

PARK1019701

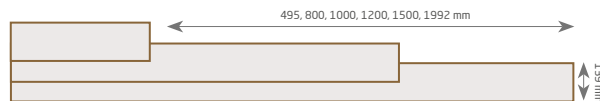
Choix de Bois : Chêne Classic | Finition : Bois Flotté | Vernis : Mat 



Parkea Diva 139

DECO

Parquet monolame abouté à longueurs panachées
495 à 1992 x 139 x 14 mm | Parement : 3,4 mm



Chêne Classic Topaze

PARK1000554

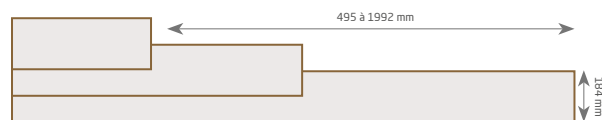
Choix de Bois : Chêne Classic | Finition : Topaze | Vernis : Mat



Parkea Diva 184

DECO

Parquet monolame abouté à longueurs panachées
495 à 1992 x 184 x 14 mm | Parement : 3,4 mm



Chêne Zenitude Miel

PARK1020359

Choix de Bois : Chêne Zenitude | Finition : Miel | Vernis : Mat



Clic 2BeClic

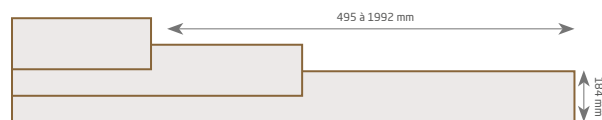
(collage en plein obligatoire)



Parkea Diva 184

DECO

Parquet monolame abouté à longueurs panachées
495 à 1992 x 184 x 14 mm | Parement : 3,4 mm



Chêne Zenitude Bois Flotté

PARK1020358

Choix de Bois : Chêne Zenitude | Finition : Bois Flotté | Vernis : Mat



Parkea Bâton Rompu 90

DECO

Parquet monolame longueur fixe motif bâton rompu
590 x 90 x 12 mm | Parement : 2,5 mm



Chêne Classic/Authentique Topaze

PAR1020644

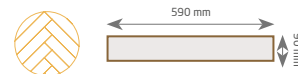
Choix de Bois : Chêne Mixé Classic/Authentique | Finition : Topaze | Vernis : Mat



Parkea Bâton Rompu 90

DECO

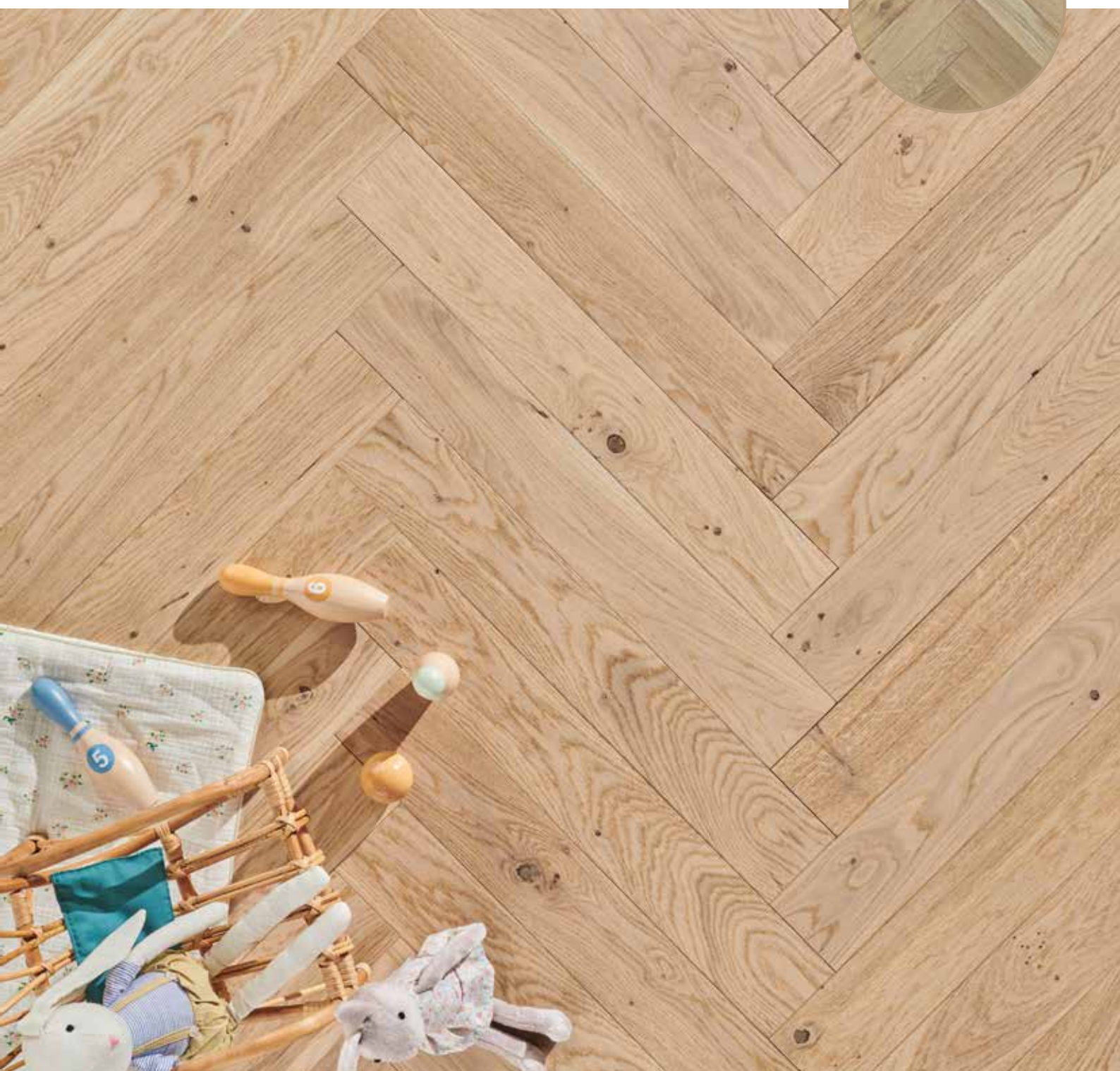
Parquet monolame longueur fixe motif bâton rompu
590 x 90 x 12 mm | Parement : 2,5 mm



Chêne Zenitude Bois Flotté

PARK1022020

Choix de Bois : **Chêne Zenitude** | Finition : **Bois Flotté** | Vernis : **Mat**



PARKEA FLOORS //

LA GAMME EN UN COUP D'OEIL

Collection & Type	Référence	Choix de bois	Finition	Aspect	Etat de surface	Longueur	Largeur	Épaisseur	Parement	Chanfreins	Chauffage au sol	Correspondance		
												Seuil	Plinthe	
Parkea Orfeo 139 Monolame 2 frises Clic 2BeClic	PARK1006920	Chêne Tradition	Satiné		1500 mm	139 mm	14 mm	3,4 mm	0V				PARK1001980	PARK1002083
	PARK1006929	Chêne Tradition	Saphir		1500 mm	139 mm	14 mm	3,4 mm	0V				PARK1001972	PARK1001950
Parkea Monolame 139 Monolame longueur fixe Clic Unifit	PARK1017684	Chêne Mix	Topaze		1210 mm	139 mm	12 mm	2,5 mm	2V				PARK1001980	PARK1020394
	PARK1017681	Chêne Mix	Bois Flotté		1210 mm	139 mm	12 mm	2,5 mm	2V				PARK1001977	PARK1020395
Parkea Alto 184 Monolame abouté Clic Unifit	PARK1018731	Chêne Mix	Topaze		2010 mm	184 mm	12 mm	2,5 mm	2V				PARK1001980	PARK1020394
	PARK1018730	Chêne Mix	Bois Flotté		2010 mm	184 mm	12 mm	2,5 mm	2V				PARK1001977	PARK1020395
Parkea Alto 139 Monolame abouté Clic Unifit	PARK1020357	Chêne Tradition	Huilé Sable		1210 mm	139 mm	13 mm	3,4 mm	2V				PARK1001979 + passage de 3 couches de l'huile 1022052 recommandé	PARK1020398
	Huile d'entretien : 1001885													
	PARK1020356	Chêne Tradition	Café Crème		1210 mm	139 mm	13 mm	3,4 mm	2V				PARK1020648	PARK1020399
	PARK1020355	Chêne Tradition	Topaze		1210 mm	139 mm	13 mm	3,4 mm	2V				PARK1001980	PARK1020394
PARK1020074	Chêne Tradition	Bois Flotté		1210 mm	139 mm	13 mm	3,4 mm	2V				PARK1001977	PARK1020395	
Parkea Diva 139 Monolame longueurs panachées Clic 2BeClic	PARK1019701	Chêne Classic	Bois Flotté		495 à 1992 mm	139 mm	14 mm	3,4 mm	4V				PARK1001977	PARK1020395
	PARK1000554	Chêne Classic	Topaze		495 à 1992 mm	139 mm	14 mm	3,4 mm	4V				PARK1001980	PARK1020394
Parkea Diva 184 Monolame longueurs panachées Clic 2BeClic	PARK1020359	Chêne Zenitude	Miel		495 à 1992 mm	184 mm	14 mm	3,4 mm	4V				PARK1001980	PARK1020394
	PARK1020358	Chêne Zenitude	Bois Flotté		495 à 1992 mm	184 mm	14 mm	3,4 mm	4V				PARK1001977	PARK1020395
Parkea Bâton Rompu 90 Monolame longueur fixe Rainure Languette	PARK1020644	Chêne Classic / Authentique	Topaze		590 mm	90 mm	12 mm	2,5 mm	4V				PARK1001980	PARK1020394
	PARK1022020	Chêne Zenitude	Bois Flotté		590 mm	90 mm	12 mm	2,5 mm	4V				PARK1001977	PARK1020395

Etats de surface : vernis satiné vernis mat huilé

Chauffage au sol : pose flottante avec polyane + sous-couche ou collage en plein collage en plein obligatoire

SEUILS ET PLINTHES



Seuils 3-en-1
930 x 54 x 16 mm

Disponible en 4 coloris :

Chêne Brut	PARK1001979
Chêne Linen / Bois Flotté	PARK1001977
Chêne Saphir	PARK1001972
Chêne Satiné / Topaze	PARK1001980
Chêne Café Crème	PARK1020648



Plinthes plaquées vernies
Arrondies : 2 200 x 80 x 13 mm
Carrées : 2 200 x 80 x 14 mm

Disponible en 5 coloris :

Chêne Saphir	PARK1001950	Arrondie	2 200 x 80 x 13 mm
Chêne Satiné	PARK1002083	Arrondie	2 200 x 80 x 13 mm
Chêne Bois Flotté	PARK1020395	Carrée	2 200 x 80 x 14 mm
Chêne Topaze	PARK1020394	Carrée	2 200 x 80 x 14 mm
Chêne Sable	PARK1020398	Carrée	2 200 x 80 x 14 mm
Chêne Café Crème	PARK1020399	Carrée	2 200 x 80 x 14 mm

Correspondances accessoires / sols indiquées dans le tableau ci-contre

Attention Les correspondances de coloris proposées ne sont pas en true-matching mais des approchants que nous vous suggérons.

SOUS-COUCHES

Pour une pose parfaite de votre parquet contrecollé, nous vous préconisons l'utilisation d'une des trois **sous-couches** ci-dessous :

	Support	Epaisseur	Isolation phonique	Sol Chauffant	Référence
Timbermate Excel	Caoutchouc synthétique	3,60 mm	23 dB	Adapté	TIMEX
PIM80	Liège naturel	3 mm	20 dB	Adapté	PIM80
Wood Underlay	Polyéthylène non réticulé	2 mm	20 dB	Adapté	FLAMOXXXX

Timbermate Excel

PIM80



Wood Underlay

COLLES PARQUET



Parkea Colle 140

Colle parquet universelle
Prête à l'emploi, monocomposant à base de polymère hybride.

15 kg (2 x 7,5 kg)

PARKCOL140



Paracol Wood D3

Colle à bois blanche
750 g

100927



LMS Acry 45

Colle cartouche de montage, économique, à prise instantanée

310 ml

70000300



LMS Poly 60

Colle cartouche universelle haute performance, adhérence immédiate

290 ml

400001000

PRODUITS D'ENTRETIEN



Nettoyant	1 litre	1001888
Rénovateur parquet métallisant mat	1 litre	1001886
Rénovateur parquet métallisant satiné	1 litre	1001887
Huile naturelle parquet	1 litre	1001885
Savon pour parquet huilé	1 litre	1001883

TABLEAU TECHNIQUE // SYNTHÈSE DES CARACTÉRISTIQUES



	Parkea Orfeo 139	Parkea Monolame 139	Parkea Alto 184	Parkea Alto 139	Parkea Diva 139	Parkea Diva 184	Parkea Bâton Rompu 90
DESCRIPTION							
Largeur :	139 mm	139 mm	184 mm	139 mm	139 mm	184 mm	90 mm
Longueur :	1500 mm	1210 mm	2010 mm	1210 mm	495 à 1992 mm	495 à 1992 mm	590 mm
Épaisseur :	14 mm	12 mm	12 mm	13 mm	14 mm	14 mm	12 mm
Parement :	3,4 mm	2,5 mm	2,5 mm	3,4 mm	3,4 mm	3,4 mm	2,5 mm
Support :	Panneau HDF*	Panneau HDF*	Panneau HDF*	Panneau HDF*	Panneau HDF*	Panneau HDF*	Panneau HDF*
Contrebalancement :	Déroulé en bois	Déroulé en bois	Déroulé en bois	Déroulé en bois	Déroulé en bois	Déroulé en bois	Déroulé en bois
Type de lames :	2 frises	Monolame longueur fixe	Monolame abouté	Monolame abouté	Monolame longueurs panachées	Monolame longueurs panachées	Monolame motif bâton rompu
Sol chauffant :	compatible sol chauffant / rafraîchissant	compatible sol chauffant / rafraîchissant	compatible sol chauffant / rafraîchissant	compatible sol chauffant / rafraîchissant	compatible sol chauffant / rafraîchissant	compatible sol chauffant / rafraîchissant	compatible sol chauffant / rafraîchissant
Système de pose :	Clic 2BeClic	Clic Unifit	Clic Unifit	Clic Unifit	Clic 2BeClic	Clic 2BeClic	Rainure languette
Profil :	Bords droits	2 chanfreins	2 chanfreins	2 chanfreins	4 chanfreins	4 chanfreins	4 chanfreins
CLASSEMENTS							
Classe d'usage :	31	31	31	31	31	33	31
Réaction au feu :	Dfl-s1	Dfl-s1	Dfl-s1	Dfl-s1	Dfl-s1	Dfl-s1	Dfl-s1
PERFORMANCES							
Conductivité thermique :	0,15 W/m.K	0,15 W/m.K	0,15 W/m.K	0,15 W/m.K	0,13 W/m.K	0,15 W/m.K	0,15 W/m.K
Résistance thermique :	0,093 m ² .K/W	0,080 m ² .K/W	0,080 m ² .K/W	0,080 m ² .K/W	0,093 m ² .K/W	0,093 m ² .K/W	0,080 m ² .K/W
ENVIRONNEMENT							
Emissions de formaldéhyde :	E1	E1	E1	E1	E1	E1	E1
Teneur en pentachlorophénol :	PCP ≤ 5 ppm	PCP ≤ 5 ppm	PCP ≤ 5 ppm	PCP ≤ 5 ppm	PCP ≤ 5 ppm	PCP ≤ 5 ppm	PCP ≤ 5 ppm
Emissions de COV** :	Classe A+	Classe A+	Classe A+	Classe A+	Classe A+	Classe A+	Classe A+
Emissions CMR 1&2*** :	< 1 µg / m ³	< 1 µg / m ³	< 1 µg / m ³	< 1 µg / m ³	< 1 µg / m ³	< 1 µg / m ³	< 1 µg / m ³
Durabilité biologique :	Classe de risque 1	Classe de risque 1	Classe de risque 1	Classe de risque 1	Classe de risque 1	Classe de risque 1	Classe de risque 1
COLISAGE							
m ² / colis :	1,46	1,85	1,85	1,68	1,38	1,83	1,91
unité / colis :	7	11	5	10	5	5	36
m ² / palette :	73	83,25	88,80	73,8	75,90	73,20	61,12
Poids / m ² :	11,8 kg	9,9 kg	9,9 kg	10,7 kg	11,6 kg	11,6 kg	9,9 kg
Poids / palette :	861 kg	824 kg	879 kg	810 kg	881 kg	849 kg	625 kg
GARANTIE	30 ans ⁽¹⁾	30 ans ⁽¹⁾	30 ans ⁽¹⁾	30 ans ⁽¹⁾	30 ans ⁽¹⁾	30 ans ⁽¹⁾	30 ans ⁽¹⁾

* Panneau bois à Haute Densité de Fibres

** COV : Composés Organiques Volatils

*** CMR 1&2 : Cancérigènes, Mutagènes ou Reprotoxiques de catégorie 1 ou 2

⁽¹⁾ En usage domestique, voir conditions ci-contre



pose flottante avec polyane + sous-couche ou collage en plein



collage en plein obligatoire

Pour les parquets aboutés (Parkea Alto), la proportion est d'environ 75% de lames aboutées et 25% de lames entières. Une lame peut être remplacée par deux lames plus petites, équivalentes à une lame entière aboutée.



* Information sur le niveau de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)

fiches techniques complètes à télécharger sur
www.lamaisondusol.com



GARANTIE CONCEPTION 30 ANS //

CONDITIONS



Garantie contractuelle de 30 ans sur la conception des parquets (hors état de surface) :

Nos parquets sont contractuellement garantis 30 ans sur leur conception, dans le respect d'un usage normal desdits produits.

Cette garantie contractuelle de 30 ans prend effet à compter de la date figurant sur la facture ou la preuve de votre achat, à conserver avec le certificat de garantie 30 ans correspondant, complété du n° de lot inscrit sous les lames ou sur le visa de contrôle.

Garanties légales :

Indépendamment de la garantie contractuelle ainsi consentie, nos produits sont garantis contre les défauts de conformité et les vices cachés, dans les conditions prévues aux articles L 211-4 et suivants du Code de la consommation français et aux articles 1641 à 1649 du Code Civil français.

[Article L211-4 Code de la consommation

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.]

[Article L211-5 Code de la consommation

Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.]

[Article L217-12 Code de la consommation

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.]

[Article L217-16 Code de la consommation

Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir.

Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.]

[Article 1641 Code civil

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.]

[Article 1648 alinéa 1er Code civil

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.]

La Maison du Sol exclut toute application desdites garanties contractuelles et légales :

- aux produits non payés dans leur intégralité ;
- aux défauts apparents non signalés avant ou pendant la pose des produits correspondants ;
- aux détériorations volontaires ou provoquées par l'usure normale, une négligence, un mauvais stockage, un fait accidentel, un cas fortuit ou un cas de force majeure ;
- en cas de pose, d'utilisation ou de stockage des produits non conforme aux recommandations jointes aux produits ;
- en cas d'entretien insuffisant ;
- en cas de différence d'aspect par rapport à des échantillons n'ayant pas subi la même exposition aux rayons UV (patine) ;
- en cas de pose dans les pièces d'eau (salle de bain, cuisine, etc.), à l'exception des parquets spécifiquement adaptés à cet effet ;
- en cas de pose dans des lieux fortement sollicités par des variations d'humidité (sauna, hammam, piscine, etc.) ;
- aux défauts liés au non respect des conditions climatiques prescrites et qui auraient été évités si l'hygrométrie de l'air avait été régulée par l'utilisation d'un humidificateur ou d'un déshumidificateur et une ventilation appropriée ;
- dans le cas où le produit a été modifié et/ou réparé par vous-même ou par un tiers non agréé, sauf pour les réparations légères dans le cadre de l'entretien ;
- à l'usure au poinçonnement du bois et à la dégradation de la couche de finition (vernis, huile, teinte, etc.) liées à l'utilisation du local.

Par ailleurs, les dites garanties sont limitées au remplacement des produits défectueux par la fourniture de produits identiques ou similaires, à l'exclusion des coûts de dépose, des coûts de pose supplémentaires, et de tous dommages et intérêts.

Rappels de certaines recommandations de pose, d'utilisation et d'entretien :

- La pose doit être effectuée en respectant toutes les conditions de mise en oeuvre et d'hygrométrie, notifiées dans nos préconisations jointes au produit et selon les DTU de mise en oeuvre.
- Les conditions nécessaires à la mise en oeuvre dans un Etablissement Recevant du Public (ERP) doivent être connues et remplies lors de l'achat.
- L'entretien doit être effectué avec des produits appropriés.
- Il est du ressort de l'utilisateur de maintenir l'air ambiant de ses locaux entre 40 et 60% d'humidité et le cas échéant de le réguler au moyen d'humidificateur ou de déshumidificateur.
- Pour les parquets, la pose dans les pièces d'eau (salle de bain, cuisine, etc.) nécessite un produit approprié et/ou que des moyens soient mis en oeuvre de façon à ne pas présenter un risque pour les dits parquets.
- La pose sur des surfaces immergées (receveur de douche, piscine, etc.) est à proscrire.
- Parquets garantis pour une pose sur sol chauffant «basse température» et/ou pour une pose sur sol chauffant rafraîchissant, selon nos recommandations d'installation.

En cas de réclamation :

- Quand une anomalie est détectée sur nos parquets, interrompez immédiatement la pose et consultez-nous. Si vous désirez faire jouer la garantie 30 ans, merci de nous en informer en nous faisant parvenir le Certificat de garantie correspondant ainsi que la facture d'achat par lettre recommandée avec avis de réception. Veuillez également indiquer dans ce courrier le numéro figurant au dos des lames ou sur le visa de contrôle.
- Nous nous réservons la possibilité d'aller inspecter le produit défectueux sur le lieu de pose.
- Si la réclamation est justifiée, après constat, nous nous engageons à remplacer le produit défectueux par la fourniture de produits identiques ou similaires, à l'exclusion des coûts de dépose, des coûts de pose supplémentaires et de tous dommages et intérêts.
- En cas de remise en état entrant dans le cadre des garanties ci-dessus mentionnées, toute période d'immobilisation d'un produit d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de garantie restant à courir (article L. 211-16 du Code de la Consommation).

INFORMATIONS GÉNÉRALES //

INFORMATIONS PRATIQUES

Couleurs et nuances de teintes :

Chaque lame de parquet est unique, car elle est soumise aux aléas de la nature : variations de couleur, taille et nombre de nœuds, irrégularité du fil du bois, etc. Autant de phénomènes que le meilleur des classements théoriques ne saurait canaliser.

Qu'elle soit claire ou foncée, la couleur d'un parquet évolue avec le temps. L'action des rayons ultra-violettes patine le bois neuf. Le déplacement d'un tapis ou d'un meuble sur un parquet neuf après quelques semaines révèle nettement le phénomène d'oxydation du bois. La surface découverte, plus claire, reprendra en quelques semaines la couleur générale du parquet. Le noyer est une essence qui est particulièrement sujette à ce phénomène.

Il est naturel que le bois se dilate ou se rétracte en fonction des conditions de température et d'humidité dans lesquelles il se trouve (par exemple en période de chauffage). N'oubliez pas le jeu de dilatation.

L'assèchement provoqué par l'action du chauffage peut entraîner un retrait plus important entre les lames.

Définition du jeu de dilatation :

Espace libre à laisser lors de la pose, en périphérie de la pièce parquetée, autour des tuyaux et aux pieds des huisseries, et, de façon générale, autour de tout point fixe, et ce, pour permettre la mobilité du bois. Le jeu de dilatation doit être de 1,5 mm par ml de parquet déployé avec un minimum de 8 mm. Entaillez les pieds d'huissierie bois sur 1 cm de profondeur.

Conditions de vie du parquet :

Pour votre confort ainsi que pour une meilleure tenue de votre parquet, il faut maintenir un taux d'hygrométrie constant entre 40 à 60% dans une ambiance à 15°C minimum au début et pendant la pose ainsi que durant toute la vie du parquet. à vous de surveiller et de réguler ce taux en utilisant un humidificateur ou un déshumidificateur, ou bien des plantes telle que la fougère de Boston pour humidifier, ou des cactées pour déshumidifier. Cela permettra de conserver la planéité d'origine du parquet et préserver le parquet de toute déformation ou détérioration.

L'absence de ventilation et de chauffage (cas des résidences secondaires) peut engendrer des déformations du parquet. Il en est de même dans des situations où le parquet reste exposé trop longtemps à de fortes températures (ex : devant des baies vitrées, dans une véranda).

Stockage :

Les locaux doivent respecter et garantir les conditions décrites ci-dessus. Les parquets livrés dans leur conditionnement d'origine doivent être placés dans les pièces à parqueter ou mis en dépôt dans des locaux propres, parfaitement secs, et non sujets aux condensations de vapeur d'eau ou à des remontées d'humidité. Ils doivent être isolés du sol et surtout, ne pas être stockés sur un sol chauffant en fonctionnement ou sur un support en cours de séchage.

Ne déballer les colis de parquets que le jour de la pose.

Etat du chantier :

La pose du parquet ne peut être effectuée que si les conditions suivantes sont satisfaites :

1 - Les vitrages sont posés et les pièces à parqueter respectent les conditions évoquées ci-dessus.

2 - Sur un chantier, la pose du parquet s'effectue lorsque le gros œuvre, ainsi que tous les travaux de peinture, papier peint, sols minéraux sont terminés et secs.

3 - L'étanchéité des installations sanitaires et de chauffage est vérifiée.

4 - Lors de la pose, la température des locaux doit être supérieure à 15°C et la ventilation des locaux doit être assurée. Compte-tenu du taux d'humidité auquel les parquets sont livrés, leur mise en œuvre ne doit être entreprise que si l'air ambiant se situe entre 40 et 60% d'humidité. Dans le cas contraire, toutes les dispositions seront prises pour respecter ces conditions (ex : chauffage du local, déshumidificateur). Cette humidité relative de l'air (40 à 60%) doit être continuellement respectée.

5 - Tout risque de ré-humidification des locaux pendant et après la pose doit être exclu.

Etat du support :

Le support destiné à recevoir votre parquet doit répondre à certaines exigences :

1 - Humidité des supports :

- Chape traditionnelle : 3% à plus de 4 cm de profondeur
- Sol chauffant basse température : 1,5%
- Chape anhydrite (chape fluide à base de sulfate de calcium) : 0,5% sur toute la profondeur
- Plancher en bois ou panneau à base de bois : 1,2% mesuré à l'humidimètre à pointes
- Le support doit être parfaitement étanche, exempt de toute remontée d'humidité. Dans le cas de supports réalisés directement sur terre-plein la pose n'est possible que si l'étanchéité a été réalisée sous le dallage.

A titre indicatif, il faut prévoir au minimum dix jours de temps de séchage par centimètre d'épaisseur de chape. Ce délai sera majoré de 50% lors de périodes humides.

2 - Tolérance de planéité :

Une chape rapportée n'est considérée acceptable qu'avec les tolérances suivantes :

- creux de 5 mm maximum sous une règle de 2 m,
- creux de 1 mm maximum sous une règle de 20 cm.

Dans le cas contraire, un ragréage s'impose. En aucun cas la colle ou la sous-couche ne peuvent compenser les irrégularités du support.

Maintien du taux d'humidité des parquets :

Les parquets massifs et contrecollés doivent toujours garder le même taux d'humidité, à tous les stades, y compris une fois posés. Le parquet est fabriqué avec du bois séché pendant six à huit semaines pour l'amener à une humidité autour de 9% pour le massif et de 7% pour le contrecollé. Ce taux d'humidité doit toujours être maintenu.

Qualité :

Nos parquets bénéficient d'un contrôle qualité permanent très strict. Lors du déballage, si vous constatez un défaut ou une anomalie pouvant nuire à l'aspect du produit après la pose, nous vous invitons à cesser IMMÉDIATEMENT la mise en œuvre et à en informer sans délai votre revendeur. Notre responsabilité ne pourrait être engagée en cas de non-respect de l'une ou l'autre de ces recommandations.

Longueurs panachées :

La plupart de nos gammes sont livrées en longueurs panachées ou aboutées. Il est préférable d'ouvrir plusieurs colis en cours de pose afin de mixer les différentes longueurs et aspects de teinte.

Informations importantes :

Cas de la pose collée : le collage d'un parquet au sol doit se faire de façon homogène sur l'ensemble de la surface. Aussi nous ne garantissons pas le collage au cordon.








Cas de la pose flottante : les sous-couches d'une épaisseur supérieure à 3 mm (hors panneaux de fibre de bois) ou d'une compressibilité trop importante sont à proscrire. Ainsi, la pose sur moquette est à exclure.

Les règles d'or

Les qualités intrinsèques du bois imposent un certain nombre de précautions à respecter impérativement dans toutes les phases du chantier : avant, pendant, et après la pose. Elles sont décrites ci-dessus ainsi que dans les colis (guide de pose, au dos des visuels) et surtout, dans les textes officiels qui régissent les mises en œuvre les DTU 51-2 « Parquets Collés » et 51-11 « Parquets à pose flottante ». L'ensemble des documents liés à votre produit (fiches techniques, entretien) ainsi que les informations pratiques et conseils de pose sont visibles sur notre site internet www.lamaisondusol.com

INFORMATIONS GÉNÉRALES //

CLASSE D'USAGE

Classe d'usage	Description	Utilisation préconisée
Usage domestique		
	zone de passage faible ou intermittent	chambres et couloirs d'habitation sans accès sur l'extérieur
	zone de passage moyen	séjours sans accès sur l'extérieur et hall d'entrée d'appartement
	zone de passage intense	pièces avec accès sur l'extérieur ou avec usage professionnel
Usage commercial		
	zone de passage faible ou intermittent	bureaux individuels, chambres d'hôtels
	zone de passage moyen	bibliothèques, églises et autres lieux de culte, boutiques à l'étage ou sans accès direct sur l'extérieur, salles de conférences
	zone de passage intense	salles d'attente d'aéroport, boutiques avec accès direct sur l'extérieur, discothèques hors la piste de danse, amphithéâtres, halls de réception à l'étage, magasins à rayons multiples à l'étage, bureaux collectifs, escaliers, locaux informatiques, archives
	zone de passage très intense	salles polyvalentes, salles de classes avec accès direct sur l'extérieur, restaurants d'entreprises, musées, salles de réunion publique, pharmacies, journaux, tabacs, halls de réception au rez de chaussée, cafétérias de grande surface, aéroports

Attention :

Le classement d'usage s'applique aux produits après ponçage et usinage et avant traitement de surface.

Cette norme ne s'applique pas au maintien de l'aspect du produit qui relève :

- de la nature du parquet,
- de la qualité de la protection de surface (vernis ou huile),
- des protections apportées (tapis brosse suffisants aux entrées, protection adaptée sous les meubles et les sièges),
- de l'adaptation du parquet fini aux exigences spécifiques du local (exigences de pérennité intrinsèque mais aussi exigences d'aspect),
- ou parfois de l'adaptation du mode de vie des occupants aux exigences du parquet, ceci afin de permettre de satisfaire une exigence d'aspect (suppression des talons qui poinçonnent),
- de l'entretien courant réalisé,
- des opérations de rénovations à réaliser au cours de la mise en œuvre de l'ouvrage.

Le classement UPEC, initié par le CSTB, définit également un classement des matériaux. Dans notre cas, il n'est pas utilisé en raison des rénovations possibles sur le parquet. À titre informatif, pour un parquet dont la couche d'usure est inférieure à 4,5 mm, un classement U2P2E1C0 peut néanmoins être convenu.

CONSEILS DE POSE //

POSE SUR SOL CHAUFFANT BASSE TEMPÉRATURE



Tout en respectant les conseils décrits précédemment, les sols chauffants ou planchers réversibles nécessitent quelques précautions particulières.

Assurez-vous tout d'abord de la compatibilité de votre parquet sur ce support auprès de votre revendeur ou en consultant les fiches techniques sur notre site internet. Nous déconseillons l'utilisation des essences, hêtre et érable sur ces types de support.

La résistance thermique des revêtements de sols, y compris leur éventuelle couche de désolidarisation associée (sous-couche acoustique par exemple) ne doit pas dépasser 0.13 m².K/W.

Dans les conditions de base, la température de surface des sols finis ne peut dépasser 28°C.

L'utilisation de tapis et meuble bas est proscrite car ceux-ci risquent de limiter fortement les performances du système et détériorer le parquet.

Plancher rayonnant hydraulique

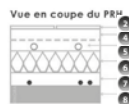
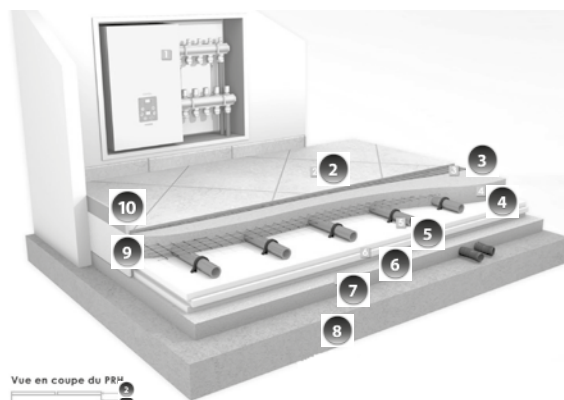
L'ensemble des dispositions du DTU 65.14 « Exécution de planchers chauffants à eau chaude » devra être respecté. Ce type de support permet une pose flottante avec interposition d'une sous-couche adaptée. Dans le cas d'un collage en plein, utilisez impérativement une colle MS Polymère.

Conditions principales de pose :

- L'épaisseur de la couche d'enrobage au-dessus des éléments chauffants (épaisseur de revêtement) doit être au minimum de 5 cm.
- La température maximale de l'eau ne doit pas dépasser 40°C.
- L'émission calorifique ne doit pas dépasser 95 W/m².
- Une régulation doit être mise en place, tout particulièrement lors de la première mise en chauffe mais également pendant sa mise en œuvre, pour éviter de dépasser cette température.

Mise en œuvre :

- Le séchage naturel du support doit être complété par un préchauffage pendant au moins trois semaines avant la pose quelle que soit la saison.
- Puis interrompre le chauffage 48 heures avant la pose.
- Remettre le chauffage une semaine au moins après la pose en augmentant progressivement la puissance par tranche journalière de 5° C jusqu'à la bonne température.



- | | |
|--|--|
| 1 - Collecteur | 6 - Isolant |
| 2 - Revêtement de sol | 7 - Ravoirage si nécessaire |
| 3 - Flottant avec sous-couche ou collé | 8 - Dalle porteuse |
| 4 - Chape flottante | 9 - Bande de rive avec jupe d'étanchéité |
| 5 - Tube PER | 10 - Plinthe |

Plancher rayonnant électrique

Les planchers chauffants avec câbles électriques enrobés dans le béton doivent être conformes à la norme NF C 32-330 et installés selon la norme NF P 52-302 (anciennement DTU 65-7).

Les planchers rayonnants électriques, constitués d'un câble chauffant et recouverts par un ouvrage de revêtement de type chape ou dalle, doivent respecter les préconisations du CPT Plancher Rayonnant Électrique (CSTB 3606).

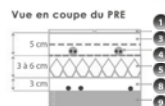
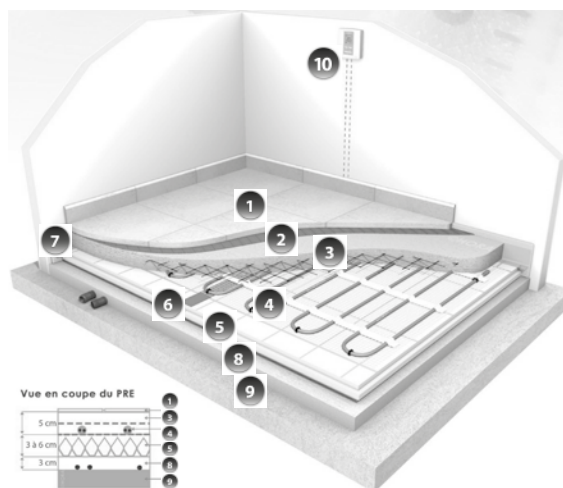
Ce type de support permet une pose flottante avec interposition d'une sous-couche adaptée. Dans le cas d'un collage en plein, utilisez impérativement une colle MS Polymère.

Conditions principales de pose :

- L'épaisseur de la couche d'enrobage au-dessus des éléments chauffants (épaisseur de revêtement) doit être au minimum de 5 cm.
- L'émission calorifique ne doit pas dépasser 95 W/m².
- Une régulation doit être mise en place, tout particulièrement lors de la première mise en chauffe mais également pendant sa mise en œuvre, pour éviter des montées en température trop rapides.

Mise en œuvre :

- La première mise en température des planchers rayonnants électriques doit être faite par l'installateur de chauffage électrique.
- Le séchage naturel du support doit être complété par un préchauffage trois semaines après la réalisation de l'ouvrage et pendant au moins trois semaines avant la pose quelle que soit la saison.
- Puis interrompre le chauffage 48 heures avant la pose.
- Remettre le chauffage une semaine au moins après la pose en augmentant progressivement la puissance par tranche journalière de 5°C jusqu'à la bonne température.



- | | |
|--|---|
| 1 - Revêtement de sol | 7 - Bande de rive |
| 2 - Flottant avec sous-couche ou collé | 8 - Ravoirage si nécessaire |
| 3 - Chape flottante | 9 - Dalle porteuse |
| 4 - Câble chauffant | 10 - Régulation de la pièce avec thermostat |
| 5 - Isolant | |
| 6 - Adhésif | |

CONSEILS DE POSE //

POSE SUR SOL CHAUFFANT RÉVERSIBLE

CHAUFFANT / RAFRAÎCHISSANT

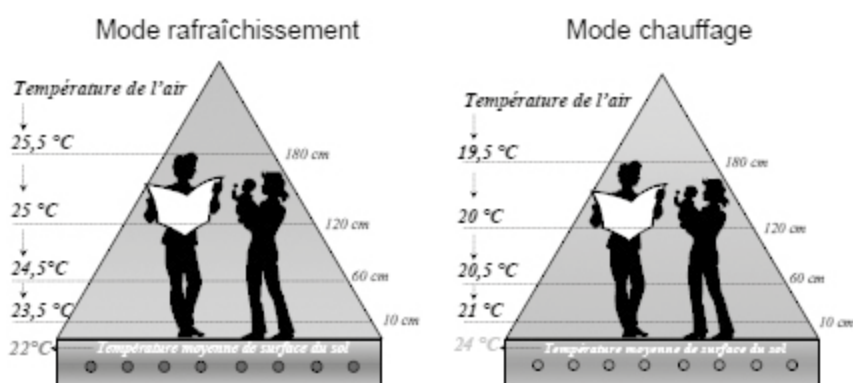


Utilisez **IMPÉRATIVEMENT** la méthode de « collage en plein » avec une colle MS Polymère sur le support, sans interposition d'une sous-couche.

La pose sur plancher chauffant rafraîchissant doit respecter les dispositions du DTU 65.14 « Exécution de planchers chauffants à eau chaude » et les préconisations du CPT planchers réversibles à eau basse température (CSTB 3164).

Conditions principales de pose :

- Le système doit permettre une répartition homogène de la température sur toute la surface.
- La température des fluides doit être réglée par système de sondes automatiques pour empêcher la formation d'un point de rosée (condensation) sous le parquet.
- Le circuit doit comporter un dispositif limitant la température au départ du fluide de 18 à 22°C en fonction des zones géographiques. L'installateur du système est dans l'obligation de respecter cette clause.
- L'émission calorifique ne doit pas dépasser 95 W/m².
- La consigne d'été des thermostats d'ambiance des régulations individuelles ne descendra pas en dessous de 22°C. Le système rafraîchissant ne pourra s'enclencher que si la température ambiante est égale ou supérieure à 25°C.



Mise en œuvre :

- Le séchage naturel du support doit être complété par un préchauffage pendant au moins trois semaines avant la pose quelle que soit la saison.
- Interrompre le chauffage 48 heures avant la pose.
- Remettre le chauffage une semaine au moins après la pose en augmentant progressivement la puissance par tranche journalière de 5°C jusqu'à la bonne température.

Zone géographique de la France	Température minimale de départ du fluide
Zone côtière de la Manche, de la mer du Nord et de l'Océan Atlantique au nord de l'embouchure de la Loire, largeur 30 km	19°C
Zone côtière de l'Océan Atlantique au sud de l'embouchure de la Loire et au nord de l'embouchure de la Garonne, largeur 50 km	20°C
Zone côtière de l'Océan Atlantique au sud de l'embouchure de la Garonne, largeur 50 km	21°C
Zone côtière méditerranéenne, largeur 50 km	22°C
Zone intérieure	18°C

CONSEILS DE POSE //

LES DIFFÉRENTS TYPE DE POSE

POSE DU PARQUET

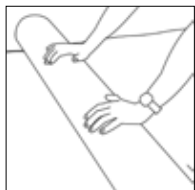
Au fur et à mesure de la mise en oeuvre, bien laisser un jeu de dilatation (ou jeu périphérique) de 1,5 mm par mètre linéaire de parquet déployé avec un minimum de 8 mm, le long des murs et devant tout obstacle (tuyauteries, pied d'escalier, poteau, socle de cheminée, etc.). Entailler les pieds des huisseries et engager le parquet dessous, de façon à ce que le jeu soit invisible.

Pour permettre un libre mouvement du parquet, la largeur cumulée des lames posées ne doit pas excéder 8 m en pose flottante. Pour une largeur supérieure, prévoir un jeu de dilatation intermédiaire. Dans tous les cas, ce jeu est fortement recommandé à chaque seuil de porte.

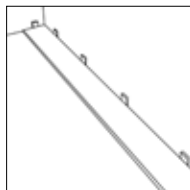
Orienter de préférence les lames parallèlement à la longueur de la pièce et/ou dirigé vers la plus grande entrée de lumière si la longueur et la largeur sont proches.



Pose flottante sans colle **2BeClic**

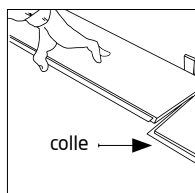


1 - Dérouler la sous-couche isolante avec polyane sur le support plan et sec. Les lés sont scotchés entre eux bord à bord et remontent jusqu'au pied des plinthes.



2 - Débuter la pose dans un angle, en partant de la droite, face au mur. Positionner les lames, côté languette contre le mur (languette à découper au préalable).

Disposer les cales en périphérie pour respecter le jeu de dilatation.

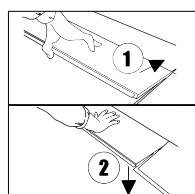


3 - Disposer un léger filet de colle en fond de rainure sur la largeur (éviter tout surplus). Placer la 2ème lame en bout de lame précédente. Continuer ainsi de suite sur toute la 1ère rangée en encollant chacune des largeurs, seulement sur cette 1ère rangée.

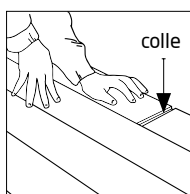


4 - Récupérer la chute du 1er rang pour le démarrage de la 2ème rangée.

Veiller à ce que la chute corresponde au moins à deux fois la largeur de la lame pour des raisons esthétiques. Rabattre la lame et encliquer en fin de rotation.



5 - Placer la lame suivante bout à bout avec la dernière lame avec un angle d'environ 30° tout en engageant la languette dans le sens horizontal (1- verrouillage longitudinal).

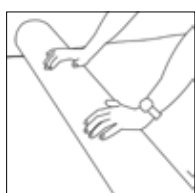


6 - Découper les lames de la dernière rangée à la largeur désirée sans oublier l'espace nécessaire au jeu de dilatation. Emboîter les lames à plat avec une chasse métallique.

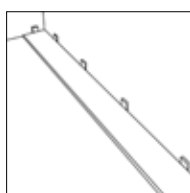
Déposer un léger filet de colle en fond de chacune des rainures sur la largeur (éviter tout surplus). Enlever les cales 24 heures après la pose. Le recouvrement des joints de dilatation s'effectue à l'aide des accessoires appropriés (plinthes, ronds de radiateur, barre de seuil, etc.).



Pose flottante sans colle **Unifit**

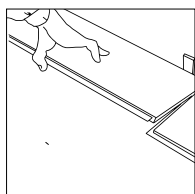


1 - Dérouler la sous-couche isolante avec polyane sur le support plan et sec. Les lés sont scotchés entre eux bord à bord et remontent jusqu'au pied des plinthes.



2 - Débuter la pose dans un angle, en partant de la droite, face au mur. Positionner les lames, côté languette contre le mur (languette à découper au préalable).

Disposer les cales en périphérie pour respecter le jeu de dilatation.

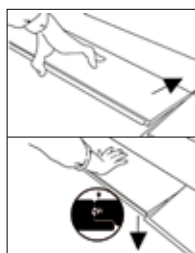


3- Incliner la deuxième lame, côté largeur, dans la précédente pour l'emboîter et la plaquer au sol. Continuer ainsi de suite sur toute la 1ère rangée uniquement.

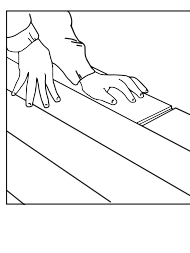


4 - Récupérer la chute du 1er rang pour le démarrage de la 2ème rangée.

Veiller à ce que la chute corresponde au moins à deux fois la largeur de la lame pour des raisons esthétiques. Rabattre la lame et encliquer en fin de rotation.



5- Placer la lame suivante au bout de la précédente avec un angle d'environ 30° tout en engageant la languette en fond de rainure.



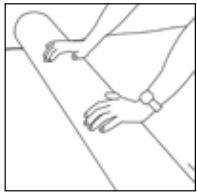
Appuyer vers le bas pour rabattre la lame vers le sol, le système Unifit se verrouillera en même temps que le clic en long. Continuer de la même manière sur toute la rangée.

6 - Découper les lames de la dernière rangée à la largeur désirée sans oublier l'espace nécessaire au jeu de dilatation. Emboîter la largeur en l'inclinant à 30° et la plaquer au sol. Puis emboîter la lame en long avec une chasse métallique.

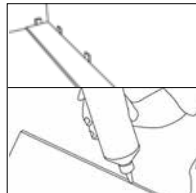
Continuer ainsi pour terminer la rangée. Enlever les cales 24 heures après la pose. Le recouvrement des joints de dilatation s'effectue à l'aide des accessoires appropriés (plinthes, ronds de radiateur, barre de seuil, etc.).



Pose flottante avec colle (Rainure languette)



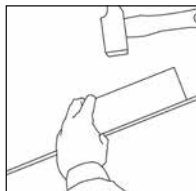
1 - Dérouler la sous-couche isolante avec polyane sur le support plan et sec. Les lés sont scotchés entre eux bord à bord et remontent jusqu'au pied des plinthes.



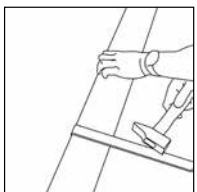
2 - Débuter la pose dans un angle, rainure contre le mur. Encoller soigneusement le bord supérieur des languettes sur toute leur longueur avec une colle vinylique aqueuse. Disposer les cales en périphérie pour respecter le jeu de dilatation.



3 - Commencer la 2ème rangée avec la chute de la dernière lame de la rangée précédente. Veiller à ce que la chute corresponde au moins à deux fois la largeur de la lame pour des raisons esthétiques. Nettoyer aussitôt les traces de colle avec un chiffon ou une éponge légèrement humide.



4 - Utiliser un martyr pour ne pas abîmer les lames lors de l'emboîtement.



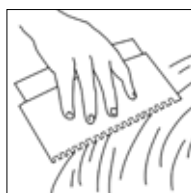
5 - Découper les lames de la dernière rangée à la largeur désirée sans oublier l'espace nécessaire au jeu de dilatation. Emboîter les lames à plat avec une chasse métallique. Enlever les cales 24 heures après la pose. Le recouvrement des joints de dilatation (jeu périphérique) s'effectue à l'aide des accessoires appropriés (plinthes, ronds de radiateur, barre de seuil, etc.).



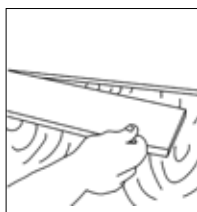
Pose collée



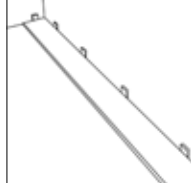
1 - Le support doit être plan et sec. Pour les parquets en panneaux, à bâtons rompus ou en point de Hongrie, débuter la pose le long de l'axe central de la pièce. Dans le cas d'une pose à l'anglaise ou en coupe de pierre, débuter la pose dans un angle, rainure contre le mur.



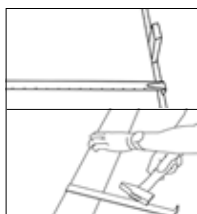
2 - Encoller le support avec une colle MS Polymère, à l'aide d'une spatule crantée 4x4 (B3). L'application s'effectue sur une petite surface et doit présenter un mouvement de stries. En aucun cas vous ne devez encoller la sous-face des lames et les languettes. Consommation de colle : environ 1,2 kg/m².



3 - Appliquer la lame ou le panneau de parquet dans la colle. Il est important de presser la lame pour une bonne adhérence au sol.



4 - Disposer les cales en périphérie pour respecter le jeu de dilatation.



5 - Découper les lames de la dernière rangée à la largeur désirée sans oublier l'espace nécessaire au jeu de dilatation. Emboîter les lames à plat avec une chasse métallique. Enlever les cales 24 heures après la pose. Le recouvrement des joints de dilatation s'effectue à l'aide des accessoires appropriés (plinthes, ronds de radiateur, barre de seuil, etc.).



L'entretien des parquets : principes généraux

L'évolution des techniques de finition assure une protection de plus en plus efficace contre les agressions quotidiennes telles que rayures, taches, etc. Néanmoins, il est important de protéger et nettoyer votre parquet pour conserver son aspect d'origine pendant de nombreuses années.

La notion de durabilité ne peut être pleinement satisfaite que si le local est destiné à un usage normal et que l'entretien du parquet est adapté. A ce titre, l'usage normal suppose que des précautions d'accès soient prises afin de protéger le parquet de tout risque d'usure provoquée par l'apport d'éléments abrasifs, tels que sable ou gravillon et des piétements du mobilier, ainsi que de roulettes inadaptées sous fauteuil, table TV, etc. En d'autres termes, pour une maîtrise du bon comportement d'un parquet, on ne peut dissocier le choix et la durée de vie d'un parquet de ses modes d'entretien, prévus ou prévisibles.

L'usage d'un nettoyeur vapeur ainsi que de l'eau chaude ou tiède sont totalement proscrits pour l'entretien de votre parquet.

Prévention et Protection :

Différents désordres peuvent résulter de conditions spécifiques d'exploitation et entraînent, de ce fait, des dégradations inesthétiques sur le parquet. L'entretien du parquet commence par une bonne prévention qui nécessite l'emploi d'un tapis au seuil d'entrée, complété d'un tapis d'intérieur d'essuyage pour retenir un maximum de particules abrasives (sable, gravillons, etc.).

Veillez également à éviter tous risques d'usure anormale provoquée par des roulettes de mobilier inadaptées :

- Remplacez les roulettes étroites en plastique par un modèle plus large en caoutchouc,
- Placez si possible un tapis ou une plaque translucide sous votre fauteuil ou meuble à roulette,
- Protégez les pieds de tous les meubles par des patins en feutre.

N'oubliez pas que le parquet est un matériau naturel et quelle que soit la dureté du bois un risque d'enfoncement est toujours possible (cas des talons aiguille par exemple).

Maintien du taux d'humidité pour les parquets :

Pour votre confort ainsi que pour une meilleure tenue de votre parquet, il faut maintenir un taux d'hygrométrie constant entre 40 à 60% dans une ambiance à 15°C.

L'entretien des parquets vernis



verniss mat



verniss satiné

Entretien :

- Privilégier un dépoussiérage régulier et quotidien avec un aspirateur.
- Dans le cas de taches ou auréoles, épongez avec une microfibre pour le sol (bien essorée) puis essuyez avec un papier absorbant. Les nettoyages doivent toujours être réalisés avec de l'eau froide, une fois par mois maximum. Employez un détergent neutre si besoin, mais en aucun cas de produit abrasif ou contenant du silicone.
- Dans le cas de parquets brossés, nous vous conseillons d'effectuer occasionnellement les nettoyages avec une brosse en nylon souple en frottant dans le sens des fibres du bois.

Protection :

Selon une appréciation propre sur l'usure du vernis, une couche de protection « métallisant » satinée ou mate, peut être appliquée afin de régénérer l'aspect du vernis. Attention toutefois à bien aspirer les saletés avant toute application de métallisant. Veillez à respecter les consommations indiquées sur le bidon.

CONSEILS D'ENTRETIEN //

ENTRETIEN DES PARQUETS



L'entretien des parquets huilés huilé

La finition huilée Panaget, qui conserve l'aspect naturel du bois, est obtenue grâce à une huile d'imprégnation. Sa formulation assure une protection efficace et durable du parquet contre les taches et salissures. Afin de garantir l'aspect esthétique de votre parquet dans le temps, il est très important d'adapter l'entretien à son utilisation et de respecter les consignes suivantes.

Attention, certains produits d'entretien pouvant contenir de la cire, ou des produits non adaptés peuvent entraîner une réaction de l'état de surface. C'est pourquoi, nous recommandons l'utilisation des produits Panaget.

Après la pose, passez une fine couche d'huile naturelle d'entretien Panaget sur l'ensemble de la surface parquetée et ce quelque soit la teinte de votre parquet.

Entretien mensuel :

- La surface huilée doit être dépoussiérée régulièrement (balai ou aspirateur).
- Pour éliminer des taches persistantes, utilisez le savon naturel Panaget.
- Utilisez toujours un matériel bien essoré et jamais ruisselant (balai microfibres, balai éponge).
- Les nettoyages doivent toujours être réalisés avec de l'eau froide.

Protection annuelle (1 à 2 fois par an, à adapter à l'utilisation des locaux) :

Sur parquet dépoussiéré et propre :

- Pulvérisez l'huile d'entretien Panaget et essuyez avec un chiffon de coton propre et sec, jusqu'à totale pénétration de l'huile.

Remise en service : 4 à 8 heures après l'application. Pensez à bien ventiler votre pièce en créant un courant d'air ; cela facilitera le séchage.

Simple et rationnel, l'entretien régulier permet de régénérer la couche protectrice et de conserver, au parquet huilé, son aspect naturel et chaleureux.

Pour les services d'entretien professionnels, cette opération sera facilitée grâce à une monobrosse munie d'un pad beige (si le sol est encrassé, utiliser un pad rouge pour renforcer le nettoyage mécanique). Elle s'apparente alors à une spray-méthode : le lustrage est plus rapide et le nettoyage mécanique est renforcé.

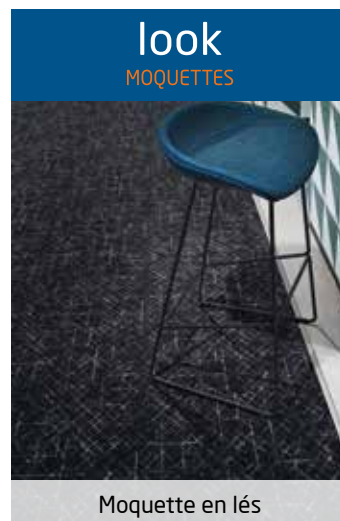
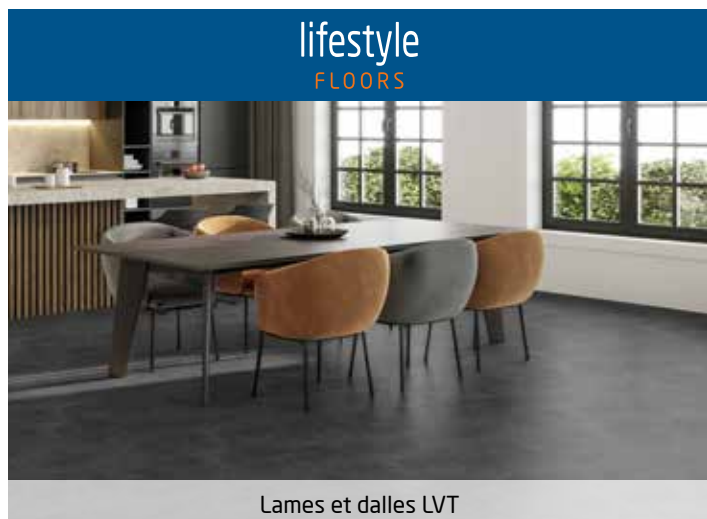
Une rénovation partielle peut être pratiquée sur des endroits particulièrement détériorés (brûlures de cigarettes, chocs, fortes rayures, etc.).

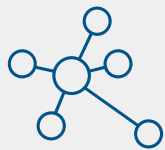
- Dépoussiérer légèrement la zone avec de la laine d'acier ou un papier abrasif pour éliminer la dégradation.
- Dans un récipient, mélangez l'huile de réparation Panaget pour assurer une homogénéité parfaite puis ré-imprégnez la zone avec un pinceau ou un chiffon en coton jusqu'à dissimulation de la retouche, lustrez en douceur afin d'obtenir le ton désiré.

Lors de l'utilisation de l'huile de réparation Panaget, les temps de séchage sont les suivants :

- Séchage hors poussière : 8 heures
- Dureté définitive : jusqu'à 6 jours

Toutes les gammes de produits **LMS** en un coup d'oeil





Un réseau national

19 agences

3 bases logistiques



Retrouvez l'ensemble de notre offre sur

www.lamaisondusol.com

Et suivez nos actualités sur 

Suivez nos actualités sur    

BORDEAUX

Tél. : 05 56 43 10 40
bordeaux@lms-sol.com

BREST

Tél. : 02 98 02 62 86
brest@lms-sol.com

CHAMBÉRY

Tél. : 04 57 36 04 91
chambery@lms-sol.com

CLERMONT-FERRAND

Tél. : 04 73 91 47 26
clermontfd@lms-sol.com

DIJON

Tél. : 03 80 51 00 00
dijon@lms-sol.com

GRENOBLE

Tél. : 04 76 03 15 00
grenoble@lms-sol.com

LILLE

Tél. : 03 20 98 55 55
lille@lms-sol.com

LIMOGES

Tél. : 05 55 30 17 17
limoges@lms-sol.com

LYON

Tél. : 04 78 26 45 45
lyon@lms-sol.com

METZ

Tél. : 03 87 32 53 20
metz@lms-sol.com

NANTES

Tél. : 02 40 94 86 40
nantes@lms-sol.com

NICE

Tél. : 04 93 19 04 04
nice@lms-sol.com

RENNES

Tél. : 02 99 32 37 38
rennes@lms-sol.com

ROUEN

Tél. : 02 35 08 90 90
rouen@lms-sol.com

Ste GENEVIÈVE DES BOIS

Tél. : 01 69 73 22 00
sgb@lms-sol.com

STRASBOURG

Tél. : 03 88 18 17 18
strasbourg@lms-sol.com

TOULOUSE

Tél. : 05 34 25 84 85
toulouse@lms-sol.com

VANNES

Tél. : 02 97 01 09 09
vannes@lms-sol.com

VILLENEUVE LA GARENNE

Tél. : 01 41 32 53 00
villeneuve@lms-sol.com

LA MAISON DU SOL

9-11 rue de la Litte
92390 Villeneuve La Garenne

contact@lms-sol.com
www.lamaisondusol.com

RCS Nanterre / N° SIRET : 572 044 808
N° TVA intracommunautaire : FR 57 572 044 808

